

Etranger peut-être, étudiant d'abord !

Par **PLUS DE 130 PERSONNALITÉS DU MONDE UNIVERSITAIRE, POLITIQUE, SYNDICAL ET ASSOCIATIF**

En 2013, la France a accueilli près de 290 000 étudiants étrangers. Elle occupe le troisième rang mondial des pays les plus attractifs en matière d'enseignement supérieur et le premier rang des pays non anglophones. C'est le résultat de la qualité de nos universités, de la richesse culturelle de la France et de l'importance de la francophonie dans le monde.

L'attractivité de la France fait l'unanimité, mais c'est également le cas des critiques contre sa politique migratoire. Elles sont devenues particulièrement vives depuis 2006, lors de l'élaboration du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda). Une machine administrative, aussi injuste qu'arbitraire, a été mise en place. Une machine qui considérait les étudiants étrangers comme des délinquants potentiels. Une machine qui avait également comme objectif de modifier la nature des flux migratoires : il fallait augmenter la proportion d'étudiants anglophones, hautement qualifiés, ceux qui avaient les moyens de payer un prix élevé pour leurs études. Des titres de séjours spécifiques «compétences et talents» ont été mis en place, valorisant les parcours d'une minorité pour mieux discriminer les autres. Les conditions de ressources financières ont été rehaussées, exigeant des étudiants de justifier de 7685 euros

annuels sur un compte en banque. Les procédures de renouvellement des titres de séjour ont été durcies, allant jusqu'à empêcher de redoubler ou de se réorienter sous peine d'être reconduit à la frontière par simple décision administrative. Dans le même temps, des objectifs chiffrés de reconduites à la frontière ont été fixés, provoquant des expulsions injustifiables.

Depuis 2006, une machine administrative, qui considérait les étudiants étrangers comme des délinquants potentiels, a été mise en place.

A défaut d'influer sur les flux migratoires, ces dérives ont transformé le séjour des étudiants étrangers en véritable parcours du combattant. Nous ne l'avons jamais accepté. Nous n'avons pas peur d'assumer que la France est une terre d'immigration, notamment étudiante. Les flux migratoires existent, quoi qu'on en pense. Ils prennent racines dans notre histoire et notre culture. Plutôt que de considérer l'immigration étudiante comme une menace, pour justifier les discriminations, nous devons l'accepter, pour profiter des opportunités qu'elle représente. Il faut tourner la page et construire un autre modèle. Une réglementation qui considère le parcours pédagogique

et scientifique des étudiants dans sa globalité. Afin que chaque étudiant puisse poursuivre ses études sereinement, sans avoir à craindre une expulsion et passer son temps dans les files d'attente de la préfecture, nous demandons la mise en place d'un titre de séjour pluriannuel, couvrant l'ensemble de la durée d'un cycle d'études à partir du cycle de licence. Pour que

l'avenir des étudiants étrangers ne soit plus à la merci des quotas et des objectifs de reconduite à la frontière, nous voulons que

l'avis pédagogique des universités prime dans les décisions administratives, pour la délivrance des visas et des titres de séjour.

Il ne suffit pas d'accueillir, il faut être à l'initiative, anticiper le monde de demain. Nous affirmons que les étudiants étrangers, dont la plupart sont issus de l'espace francophone, contribuent au même titre que les étudiants français au dynamisme de notre langue, au développement de notre économie, au progrès scientifique, à la construction de nouvelles solidarités indispensables à l'heure de la mondialisation. Nous demandons que soit mis en place un Erasmus francophone, première pierre d'une mobilité entre les deux

rives de la Méditerranée.

Le gouvernement s'est engagé à réformer la politique migratoire après l'échéance électorale des municipales. Ce que nous attendons, ce ne sont pas seulement quelques mesures symboliques, c'est une rupture avec les politiques de ces dernières années. La France doit renouer avec sa tradition d'accueil, elle doit prendre conscience de la chance que représente l'immigration, notamment étudiante.

Parmi les signataires :

William Martinet Président de l'Unef
Thierry Lepaon Secrétaire général de la CGT
Bernadette Groison Secrétaire générale de la FSU
Jean-Claude Mailly Secrétaire général de FO
Luc Berille Secrétaire général de l'Unsa
Corentin Durand Président de l'UNL
Sonia Aichi Présidente de la FIDL
Jean-Loup Salzmann Président de la conférence des présidents d'université (CPU) et président de l'université Paris-XIII
Anne Hidalgo Maire de Paris
Pierre Laurent Secrétaire national du PCF
Emmanuelle Cosse Secrétaire nationale d'Europe Ecologie-les Verts
Jean-Michel Baylet Secrétaire général du Parti radical de gauche.
Ainsi que 780 élus étudiants issus des conseils des universités et des Crous, 21 associations d'étudiants étrangers, 13 présidents d'universités, 6 associations et syndicats d'étudiants francophones, 43 parlementaires européens et nationaux issus des groupes socialistes, communistes, écologistes et radicaux.

www.uneffr/appel-etudiants-etangers-2014